

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLAN DE TRANSFORMATION DES ZONES COMMERCIALES DE PÉRIPHÉRIE

Laon, le mardi 7 mai 2024

Seconde vague d'appel à candidatures

Le 11 septembre dernier, le Gouvernement lançait le Plan de transformation des zones commerciales afin de permettre la modernisation de ces zones dans le respect des objectifs de transition écologique. Une première phase d'expérimentation, dotée de 24 M€ de crédits, a permis de recueillir 114 candidatures au niveau national.

Dans le cadre de cette première phase, **l'État accompagnera dans l'Aisne deux projets** qui vont pouvoir bénéficier d'une aide en ingénierie d'un montant de 75 000 € :

- le projet porté par la ville de Château-Thierry et la communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry (CARCT) sur **la zone de l'Europe à Château-Thierry** ;
- le projet porté par la ville de Saint-Quentin sur la zone du **Salicamp-Cora à Saint-Quentin**.

Devant le succès rencontré, **le Gouvernement souhaite réaffirmer son engagement en faveur des zones commerciales d'entrée de ville et mobilise une nouvelle enveloppe de 8 M€ pour financer une seconde vague de projets.**

[Retrouvez ici le cahier des charges](#) de cet appel à candidatures.

Comment candidater ?

Les candidatures peuvent d'ores et déjà être déposées sur la plateforme [Démarches-Simplifiées](#).

Calendrier du programme de transformation des zones commerciales :

- **du 17 avril au 17 juin** : dépôt des candidatures. *Les porteurs de projets intéressés peuvent se manifester auprès des préfectures et commencer à constituer leur dossier de présentation avec l'appui de ces dernières ;*
- **du 17 juin au 31 juillet** : pré-instruction des dossiers par les préfectures ;
- **du 1^{er} août au 20 septembre** : instruction nationale ;
- **semaine du 23 septembre** : comité technique interministériel ;
- **1^{re} semaine d'octobre** : annonce des lauréats de la nouvelle vague.

Pôle départemental de la communication interministérielle

Tél. : 03 23 21 82 15 - 06 85 47 34 69 - 06 07 98 05 83
Mél.: pref-communication@aisne.gouv.fr

 [Préfet de l'Aisne](#)   [@Prefet02](#)

Préfet de l'Aisne

Les jours et heures d'accueil sont consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Aisne : www.aisne.gouv.fr.
2, rue Paul Doumer - BP 20104
02010 LAON Cedex

